

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES 2023-2024 DE L'UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES, SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023-2024 en annexe des formations
suivantes portées par l'UFR PSSSE :

- Licence Psychologie (Présentiel) + LAS 3 + LAS-R 3
- Licence Psychologie EAD
- Master Psychologie
- Master Humanités.

Membres en exercice : 43
Votes : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-09-12-07

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

Licence PSYCHOLOGIE (EAD)

Conseil de Gestion : avis favorable le 19/06/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Armelle NUGIER - armelle.nugier@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Licence Psychologie EAD - Niveau 1-2-3	Armelle NUGIER	armelle.nugier@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers du temps de l'épreuve.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N1 -N2 -N3 PAS DE STAGE OBLIGATOIRE		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Psychologie EAD					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 2 - Parcours Psychologie EAD					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie EAD

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Psychologie sociale 1	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	A	40mn
		UE 2 : Psychologie cognitive 1	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
		UE 3 : Méthodes 1	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 1		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
			EC 2 : Statistiques 1		0,5	EvT	100%	1	A	45mn			1	A	45mn
	B	UE 4 : Psychologie clinique 1	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 1		1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
		UE 5 : Psychologie du développement 1	3												
			EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvT	100%	1	A	30mn			1	A	30mn
	C	UE 6 : Biologie humaine 1	3												
		EC 1 : Biologie humaine 1		1	EvC1	15%	1	A							
					EvC2	35%	1	A					1	E	1h00
					EvT	50%	1	E	1h00						
		UE 7 : Transversale 1	3												
		EC 1 : Réussir sa première année		0,5	EvT	100%	1	A	1h00				1	A	1h00
			<i>Module développement durable</i>				1	A				1	A		
		EC 2 : Outils numériques		0,5	EvT	100%	1	A	1h00			1	A	1h00	
			30												
	UE 8 : Psychologie sociale 2	6													
	EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	UE 9 : Psychologie cognitive 2	6													

2	D	EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00	
		UE 10 : Méthodes 2		6										
		EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvT	100%	1	A	1h00		1	A	45mn	
	E	UE 11 : Psychologie clinique 2		3										
		EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		UE 12 : Psychologie du développement 2		3										
	F	EC 1 : Psychologie du développement 2		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00	
		UE 13 : Biologie humaine 2		3										
		EC 1 : Biologie humaine 2		1	EvC1	15%	1	A			1	E	1h00	
					EvC2	35%	1	A						
					EvT	50%	1	E	1h00					
	UE 14 : Langue vivante 1		3											
	EC 1 : Anglais 1		1	EvT	100%	1	M+O	10mn	1		M+O	10mn		
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N1 S1 - UE3 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques

N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne avec fiches de lecture et questions à réponses ouvertes courtes

N1 S1 - UE7 Module développement durable : nature de l'épreuve "A" : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

N1 S1 - UE7 EC2 : nature des épreuves "A" : productions doc numériques

N1 S2 - UE10 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques

N1 S2 - UE13 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S2 - UE14 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Préparation écrite en amont de l'examen suivie d'un oral de 10mn.

LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Psychologie sociale 3	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 2 : Psychologie cognitive 3	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 3		0,7	EvT1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
					EvT2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : La psychologie cognitive : du laboratoire à la vie quotidienne		0,3	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
		UE 3 : Méthodes 3	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 3		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : Statistiques 3		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 4 : Psychologie clinique 3	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 3		1	EvC1	50%	1	A	20mn				1	A	20mn
					EvC2	50%	1	A	20mn						
	C	UE 5 : Psychologie du développement 3	3												
		EC 1 : Psychologie du développement 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 6 : Biologie humaine 3	3												
	EC 1 : Biologie humaine 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE 7 : Langue vivante 2	3													
	EC 1 : Anglais 2		1	EvT	100%	1	O	10mn				1	O	10mn	
		30													

4	D	UE 8 : Psychologie sociale 4	6									
		EC 1 : Psychologie interculturelle		1	EvT	100%	1	E	30mn	1	E	30mn
		UE 9 : Biologie du comportement	6									
		EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00
		EC 2 : Initiation étude comportement animal		0,5	EvT	100%	1	A	1h00	1	A	1h00
		UE 10 : Méthodes 4	6									
		EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvT	100%	1	A	40mn	1	E	1h00
	EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvT	100%	1	E	1h30	1	E	1h30	
	E	UE 11 : Psychologie clinique 4	3									
		EC 1 : Psychologie clinique 4		1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00
	F	UE 12 : Initiation à la sociologie	3									
		EC 1 : Connaissance de la société contemporaine		1	EvT	100%	1	A	30mn	1	A	30mn
		UE 13 : PPP 1	3									
		EC 1 : Projet professionnel		1	EvT	100%	1	M		1	M	
	UE 14 : Langue vivante 3	3										
	EC 1 : Anglais 3		1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00	
		30										

EVC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N2 S3 - UE4 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 - Module développement durable : « La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe ».

N2 S4 - UE9 EC2 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne + questions courtes

N2 S4 - UE12 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport écrit

LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3												
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE à CHOIX (UE2 ou UE3)	3												
		UE 2 : Sociologie de l'éducation													
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00
		OU													
		UE 3 : Cognition sociale													
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 4 : Méthodes 5	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
	EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
	UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6													
	EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
EC 2 : Modèles cognitifs et neurobiologiques du langage		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	B	UE 6 : Psychologie clinique 5	3												
EC 1 : Psychologie clinique 5			1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
UE 7 : Psychologie du développement 4		3													
		EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00

C	UE 8 : TER 1	3										
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A			1	E	1h00
				EvT	70%	1	M					
	UE 9 : Langue vivante 4	3										
	EC 1 : Anglais 4		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00
		30										
6	UE 10 : Psychologie sociale 6	6										
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvT	100%	1	A	30mn		1	A	30mn
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3										
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn		1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6										
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30		1	E	1h30
	EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30		1	E	1h30
	UE 13 : PPP 2	6										
	EC 1 : Analyse de situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M			1	M	
	EC 2 : <u>EC à choix</u> : Métiers de la psychologie et de l'enseignement:		0,4									
	Choix 1 : Remise à niveau français/maths			EvT	100%	1	E	1h45		1	E	1h45
Choix 2 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn		1	E	30mn	
Choix 3 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M			1	M		
UE Libre au choix	3											
UE 14 : TER 2	3											
EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A			1	E	1h00	
			EvT	70%	1	M						
UE 15 : Langue vivante 5	3											
EC 1 : Anglais 5		1	EvT	100%	1	O	15mn		1	O	15mn	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne/nature de l'épreuve "M" : Remise d'un document (intro d'un projet de recherche avec références bibliographiques)

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport

N3 S6 - UE13 EC2 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport

N3 S6 - UE13 EC3 Choix 3 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport

N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : Remise d'un document (TER complet)

N3 S6 - UE Libre B : nature de l'épreuve "A" : participation à 20 heures de modules via Moodle ET validation de 8 de ces modules via une évaluation en ligne

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

**Licence PSYCHOLOGIE (Présentiel)
+ LAS 3 + LAS-R 3**

Conseil de Gestion : avis favorable le 19/06/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Armelle NUGIER - armelle.nugier@uca.fr

Responsable Pédagogique de la LAS 3 + LAS-R 3 : Laetitia SILVERT - laetitia.silvert@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers de temps de l'épreuve.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Pour les LAS 3 et LAS-R 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés
<p>Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.</p> <p>Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.</p>

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N1 - N2 - N3 - PAS DE STAGE OBLIGATOIRE		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Psychologie PRESENTIEL

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 2 - Parcours Psychologie PRESENTIEL

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie PRESENTIEL

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie LAS 3 + LAS-R 3

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 : Psychologie sociale 1	6														
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvC1-TD	70%	2	E	15mn	1	E	45mn	1	A	45mn		
				EvC2-TD	30%	2	A										
		UE 2 : Psychologie cognitive 1	6														
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvC1-CM	35%	1	A	40mn	1	E	45mn	1	E	45mn		
				EvC2-CM	35%	1	A	40mn									
				EvC3-TD	30%	1	M										
		UE 3 : Méthodes 1	6														
		EC 1 : Méthodologie scientifique 1		0,5	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn		
			EvC2	50%	1	E	45mn										
	EC 2 : Statistiques 1		0,5	EvC1	50%	1	A	45mn	1	A	45mn	1	A	45mn			
			EvC2	50%	1	A	45mn										
	B	UE 4 : Psychologie clinique 1	3														
		EC 1 : Psychologie clinique 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn		
				EvC2	50%	1	E	30mn									
		UE 5: Psychologie du développement 1	3														
		EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvC1	50%	1	A	15mn	1	A	15mn	1	A	30mn		
			EvC2	50%	1	A	15mn										
C	UE 6 : Biologie humaine 1	3															
	EC 1 : Biologie humaine 1		1	EvC1	15%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00			
			EvC2	35%	1	A											
		EvC3	50%	1	E	1h00											

C	UE 7 : Transversale 1	3												
	EC 1 : Réussir sa première année		0,5	EvC1	50%	1	A	30mn	1	A	1h00	1	A	1h00
				EvC2	50%	1	M							
	<i>Module développement durable</i>													
	EC 2 : Outils numériques		0,5	EvC1	50%	1	A		1	A	1h00	1	A	1h00
			EvC2	50%	1	A								
		30												
D	UE 8 : Psychologie sociale 2	6												
	EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvC1	25%	1	A	20mn	1	E	1h30	1	E	1h30
				EvC2	25%	1	A	20mn						
				EvC3	50%	1	E	1h30						
	UE 9 : Psychologie cognitive 2	6												
	EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvC1-TD	40%	1	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00
				EvC2-CM	50%	1	E	1h00						
				EvC-Expé	10%		A	5h00						
	UE 10 : Méthodes 2	6												
	EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn
				EvC2	50%	1	E	45mn						
	EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvC1	50%	1	A	1h00	1	A	45mn	1	A	45mn
				EvC2	50%	1	A	1h00						
E	UE 11 : Psychologie clinique 2	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn
				EvC2	50%	1	E	30mn						
	UE12:Psychologie du développement 2	3												
	EC 1 : Psychologie du développement 2		1	EvC1-TD	25%	1	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00
			EvC2-CM	75%	1	E	1h00							
F	UE 13 : UE à choix	3												
	UE 13 A : Biologie humaine 2													
	EC 1 : Biologie humaine 2		1	EvC1	15%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00
				EvC2	35%	1	A							
				EvC3	50%	1	E	1h00						
OU														
UE 13 B : Reopass														

	EC 1 : Reopass (20 étudiants)		1	EvC1	50%	1	A		1	O	20mn	1	O	20mn
				EvC2	50%	1	O	20mn						
	UE 14 : Langue vivante 1	3												
	EC 1 : Anglais 1		1	EvC1	50%	1	O	7mn	1	O	7mn	1	O	7mn
				EvC2	50%	1	E	45mn	1	E	45mn	1	E	45mn
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N1 S1 - UE1 EC1 : nature de l'épreuve "A" : rendu de 8 fiches missions dont 2 qui donnent lieu à évaluation

N1 S1 - UE2 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne - nature de l'épreuve "M" : compte-rendu à rendre

N1 S1 - UE3 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques

N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport de 4 pages basé sur l'étude d'un cas pratique

N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE7 Module développement durable : nature de l'épreuve "A" : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

N1 S1 - UE7 EC2 : nature des épreuves "A" : productions doc numériques

N1 S2 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N1 S2 - UE9 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (5 heures) ou alternative évaluation sur un article scientifique en anglais

N1 S2 - UE10 EC2 : nature de l'épreuve "A" : production docs numériques

N1 S2 - UE13 A EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S2 - UE13 B EC1 : nature des épreuves "A" : Portfolio auto réflexif ou Projet professionnel motivé

LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Psychologie sociale 3	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 2 : Psychologie cognitive 3	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 3		0,7	EvT1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
					EvT2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : La psychologie cognitive : du laboratoire à la vie quotidienne		0,3	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
		UE 3 : Méthodes 3	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 3		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
	EC 2 : Statistiques 3		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30				1	E	1h30	
				EvC2	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	B	UE 4 : Psychologie clinique 3	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 3		1	EvC1	50%	1	A	20mn				1	A	20mn
					EvC2	50%	1	A	20mn	1	A	20mn	1	A	20mn
		UE 5:Psychologie du développement 3	3												
	EC 1 : Psychologie du développement 3		1	EvC-TD	50%	2	E	30mn				1	E	1h00	
				EvT-CM	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
	C	UE 6 : Biologie humaine 3	3												
		EC 1 : Biologie humaine 3		1	EvC	50%	2	A	30mn				1	E	1h00
					EvT	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00
		UE 7 : Langue vivante 2	3												
	EC 1 : Anglais 2		1	EvC1	50%	1	A					1	E	1h00	
			EvC2	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00		
		30													
		UE 8 : Psychologie sociale 4	6												

4	D	EC 1 : Psychologie interculturelle		0,8	EvC1-TD	25%	1	M		1	E	30mn	1	E	30mn		
					EvC2-TD	25%	1	O	15mn								
					EvT-CM	50%	1	E	30mn								
				EC 2 : Psychologie sociale appliquée		0,2	EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn
				UE 9 : Biologie du comportement	6												
				EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
				EC 2 : Initiation à l'étude du comportement animal		0,5	EvT	100%	1	A	1h00				1	A	1h00
				UE 10 : Méthodes 4	6												
				EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvC1	45%	1	A	40mn	1	A	40mn	1	E	1h00
							EvC2	45%	1	A	40mn						
							EvC-Expé	10%	1	A	4h00						
				EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
							EvC2	50%	1	E	1h30						
				UE 11 : Psychologie clinique 4	3												
	E	EC 1 : Psychologie clinique 4		1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00		
		UE 12 : Initiation à la sociologie	3														
		EC 1 : Connaissance de la société contemporaine		1	EvC1	50%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn		
					EvC2	50%	1	A	30mn								
	F	UE 13 : PPP1	3														
		EC 1 : Projet professionnel		1	EvC1	50%	1	M		1	M		1	M			
						EvC2	50%	1	O	10mn	1	O	10mn	1	O	10mn	
		Ou															
			EC 2 : Education formation - INSPE		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
			UE 14 : Langue vivante 3	3													
		EC 1 : Anglais 3		1	EvC1	50%	1	A		1	O	10mn	1	O	20mn		
					EvC2	50%	1	O	10mn								
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N2 S3 - UE4 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S3 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : devoirs en ligne

N2 S3 - UE7 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

N2 - Module développement durable : « La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe ».

N2 S4 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N2 S4 - UE9 EC2 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE10 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne + questions courtes

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (4 heures) ou alternative évaluation sur un article scientifique en anglais

N2 S4 - UE12 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport écrit travail en groupe

N2 S4 - UE14 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		UE à choix : (UE2 ou UE3)	3													
		UE 2 : Sociologie de l'éducation														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00	
					EvC2	50%	1	E	2h00							
		OU														
		UE 3 : Cognition sociale														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30					1	E	1h30
		UE 4 : Méthodes 5	6													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn					1	E	45mn
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
					EvC2	50%	1	E	1h30							
		UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6													
EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00					1	E	1h00		
EC 2 : Modèles cognitifs et neurobiologiques du langage		0,5	EvT	100%	1	E	1h00					1	E	1h00		

B	UE 6 : Psychologie clinique 5	3													
	EC 1 : Psychologie clinique 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
	UE 7:Psychologie du développement 4	3													
	EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE 8 : TER 1	3													
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00	
				EvT	70%	1	M+O		1	M+O					
	UE 9 : Langue vivante 4	3													
	EC 1 : Anglais 4		1	EvC1	50%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00	
				EvC2	50%	1	E	1h00							
			30												
	D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn
					EvC2	60%	1	O	10mn						
UE 11 : Psychologie clinique 6		3													
EC 1 : Psychologie clinique 6			1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn	
UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3		6													
EC 1 : Neurosciences cognitives			0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30		
UE 13 : PPP 2	6														
EC 1 : Analyse situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M					1	M			

6	E	EC 2 : EC à choix :		0,4										
		Choix 1: Remise à niveau français/math		EvC1	50%	2	E	45mn	1	E	45mn	1	E	1h45
				EvC2	50%	2	E	1h00	1	E	1h00			
		Choix 2 : Métiers de la recherche et de l'intervention psycho-sociale		EvT	100%	1	M					1	M	
		Choix 3 : Métiers de la psychologie de la justice		EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn
		Choix 4 : Psychologie appliquée : réalisation d'une recherche-action - Non proposée en 2023-24		EvT	100%	1	M+O	10mn				1	M	
		Choix 5 : Métiers de la psychologie sociale		EvT	100%	1	M+O					1	M+O	
		Choix 6 : Métiers de la psychologie du travail et ergonomie		EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	Choix 7 : Les métiers sans le titre de psychologue		EvT	100%	1	O	20mn				1	A		
	UE Libre :	3												
	UE 14 : TER 2	3												
	F	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2	1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
				EvT	70%	1	M		1	M				
		UE 15 : Langue vivante 5	3											
	EC 1 : Anglais 5	1	EvC1	50%	1	A		1	O	10mn	1	O	20mn	
			EvC2	50%	1	O	10mn							
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet

N3 S5 - UE9 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux E et O réalisés au cours du semestre

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "O" : oral via teams

N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 2 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 4 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'une production/rapport suivi d'un exposé oral

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 5 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'un rapport suivi d'un oral d'une dizaine de minutes.

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 7 : nature des épreuves "A" : travail à rendre (projet motivé, portfolio auto réflexif, enquête métier)

N3 S6 - UE libre F - " Psychologie et esprit critique" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE libre B - " Méditation de pleine conscience" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)

N3 S6 - UE15 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

LAS 3 + LAS-R 3 PSYCHOLOGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		UE à choix : (UE2 ou UE3)	3													
		UE 2 : Sociologie de l'éducation														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00	
					EvC2	50%	1	E	2h00							
		OU														
		UE 3 : Cognition sociale														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 4 : Méthodes 5	6													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
				EvC2	50%	1	E	1h30								
	UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6														
	EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	EC 2 : Modèles cognitifs et neurobiologiques du langage		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	B	UE 6 : Psychologie clinique 5	3													
EC 1 : Psychologie clinique 5			1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30		
UE 7:Psychologie du développement 4		3														
EC 1 : Psychologie du développement 4			1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		

C	UE 8 : TER 1	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
			1	EvT	70%	1	M+O		1	M+O				
	UE 9 : Langue vivante 4	3												
EC 1 : Anglais 4		1	EvC1	50%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00	
			EvC2	50%	1	E	1h00							
		30												
D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn
				EvC2	60%	1	O	10mn						
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6												
EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
E	UE 13 : PPP 2	6												
	EC 1 : Analyse situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M				1	M		
	EC 2 : EC à choix :		0,4											
	Choix 1: Remise à niveau français/math			EvC1	50%	2	E	45mn	1	E	45mn	1	E	1h45
				EvC2	50%	2	E	1h00	1	E	1h00			
	Choix 2 : Métiers de la recherche et de l'intervention psycho-sociale			EvT	100%	1	M					1	M	
	Choix 3 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn
	Choix 4 : Psychologie appliquée : réalisation d'une recherche-action - Non proposée en 2023-24			EvT	100%	1	M+O	10mn				1	M	
	Choix 5 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M+O					1	M+O	
	Choix 6 : Métiers de la psychologie du travail et ergonomie			EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30

F	Choix 7 : Les métiers sans le titre de psychologue		EvT	100%	1	O	20mn				1	A		
	UE Libre :	3												
	UE 14 : TER 2	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
			1	EvT	70%	1	M		1	M				
	UE 15 : Langue vivante 5	3												
	EC 1 : Anglais 5		1	EvC1	50%	1	A		1	O	10mn	1	O	20mn
			EvC2	50%	1	O	10mn							
	30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet

N3 S5 - UE9 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux E et O réalisés au cours du semestre

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "O" : oral via teams

N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 2 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 4 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'une production/rapport suivi d'un exposé oral

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 5 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'un rapport suivi d'un oral

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 7 : nature des épreuves "A" : travail à rendre (projet motivé, portfolio auto réflexif, enquête métier)

N3 S6 - UE libre F - " Psychologie et esprit critique" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE libre B - " Méditation de pleine conscience" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)

N3 S6 - UE15 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p>LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell</p> <p>PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p>STAPS : Morganne SHELFORD</p> <p>SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL</p>	<p>lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr</p>
Autres langues	<p>Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	<p>stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr</p>

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h	

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min	
	LANSAD Anglais LCC/LCSH														
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min	
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	LANSAD LCC/LCSH EAD														
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min					2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h					1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h					1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h					1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h					1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE														
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min	
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	LANSAD Anglais PSSSE EAD														
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min					1	O	10min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Master PSYCHOLOGIE

Parcours 1 : ACTIE

Parcours 2 : PSIFORI

Conseil de Gestion : avis favorable le 19/06/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard'.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Céline DARNON** - celine.darnon@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
PARCOURS ACTIE N2	Marie Izaute	marie.izaute@uca.fr
PARCOURS PSIFORI N2	Pierre-Jean MARESCAUX	p-jean.marescaux@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers du temps de l'épreuve.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	210 heures	Entre sept 23 et juillet 24
M2	525 heures	Entre sept 23 et juillet 24

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Virginie GONCALVES - virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - PSYCHOLOGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 1 bis	12	X	
B	2, 3, 4	18	X	
C	5, 6, 7	12	X	
D	8, 9	12		X
E	10	6		X

Master 2 - PSYCHOLOGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2	12	X	
B	3, 4, 5	18	X	
C	6	24		X
D	7, 8	6	X	

MASTER 1 - Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC-EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Cognition en contextes 1	6												
		EC 1 : Statut et hiérarchie : Impact sur le fonctionnement psychologique et la santé		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 2 : Cognition et neurosciences sociales		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 1 bis : Cognition en contextes 2	6												
		EC 1 : Processus d'apprentissage et développement		0,2	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 2 : Apprentissage et attention		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 3 : Apprentissage et pression évaluative		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
	B	UE 2 : Compétences transversales psychologie	6												
		EC 1 : Le psychologue et ses outils de communication		0,5	EvC1	50%	1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20mn
			EvC2		50%	1	O	15mn	1	O	15mn	1	O	15mn	
		EC 2 : Techniques d'enquêtes et entretiens		0,5	EvC1	33%	1	M		1	M		1	M	
			EvT		67%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
		UE 3 : Méthodologie	6												
		EC 1 : Statistiques		0,6	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			EvC2		50%	1	E	2h00							
	EC 2 : Pratiques fondées sur les preuves		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE 4 : Recherche 1	6													
EC 1 : Introduction du Travail d'Etude et de Recherche		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		30													
		UE 5 : Risques psychosociaux	6												
		EC 1 : La santé mentale complète		0,5	EvT	100%	1	A	3h00				1	E	1h00

2	C	EC 2: Vulnérabilité aux situations d'échec		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00
		UE 6 : UE à choix	3											
		UE 6A : PARCOURS ACTIE												
		EC 1 : ACTIE : Santé et troubles		1	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00
		OU												
		UE 6B : PARCOURS PSIFORI												
		EC 1 : Psychologie sociale du bien-être et de la justice		1	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00
		UE 7 : Approfondissement - UE à choix (2 sur 4)	3											
		Option 1 : Enfance et natalité		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00
		Option 2 : Psychologie de la justice		0,5	EvT	100%	1	M				1	M	
		Option 3 : Comportement social normal et pathologique		0,5	EvT	100%	1	E	1h30			1	E	1h30
		Option 4 : Discriminations		0,5	EvC1	50%	1	M				1	E	1h00
			EvC2		50%	1	O	10mn						
		D	UE 8 : Stage recherche	9										
EC 1 : Travail d'Etude et de Recherche (TER)			1	EvT	100%	1	M+S	45mn			1	M+S	45mn	
UE 9 : Langues étrangères	3													
EC 1 : Anglais 1			1	EvC1	50%	1	M		1	M	1	M		
				EvC2	50%	1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20mn
E	UE 10 : Stage psychologue	6												
	EC 1 : Stage		1	EvT1	70%	1	M				1	M		
				EvT2	30%	1	O	10mn			1	O	10mn	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

M1S2 UE5 EC1 : M+S : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne.

M1S2 UE7 Option 2 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un compte-rendu d'une étude de cas en 4/5 pages.

M1S2 UE7 Option 4 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport et "O" : présentation orale en lien avec le rapport rendu.

M1S2 UE8 EC1 : M+S : rendu du mémoire suivi d'une soutenance dont la durée est donnée à titre indicatif, elle peut varier en fonction des échanges.

M1S2 UE8 - UE9 - UE10 : restent défailtantes tant que la soutenance de mémoire n'a pas été faite et n'entrent pas dans le processus de compensation.

MASTER 2 - Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC-EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Méthode	6												
		EC 1 : PICCS Méthode		1	EvT	100%	2	E+O	1h00				1	E+O	1h00
		UE 2 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Outils	6												
		EC 1 : PICCS Outils		1	EvT	100%	2	E+O	1h00				1	E+O	1h00
		UE 3 : UE à choix (1 sur 2)	6												
		UE 3A: ACTIE 1													
	B	EC 1 : ACTIE 1		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00
		OU													
		UE 3B: PSIFORI 1													
		EC 1 : PSIFORI 1		1	EvT	100%	1	O	15mn				1	O	15mn
		UE 4 : UE à choix (1 sur 3)	9												
		UE 4A: Approfondissement ACTIE 1													
		EC 1 : ACTIE - Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	1h30
		OU													
UE 4B: Approfondissement PSIFORI 1															
EC 1 : PSIFORI - Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	O	1h30				1	O	1h30		

		OU												
		UE4C: Approfondissement RECHERCHE 1												
		EC 1 : RECHERCHE- Approfondissement 1	1	EvT	100%	1	A				1	A		
		UE 5: Langues	3											
		EC 1 : Anglais	1	EvT	100%	1	E	2h00			1	E	2h00	
			30											
4	C	UE 6 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Stage	24											
		EC 1 : Stage et objet professionnel	0,5	EvT	100%	1	M+S	1h00			1	M+S	1h00	
		EC 2 : Rapport de recherches / documents d'accompagnement	0,5	EvT	100%	1	M+S	1h00			1	M+S	1h00	
			UE 7 : UE à choix (1 sur 2)	3										
			UE 7A: ACTIE 2											
			EC 1 : ACTIE 2	1	EvT	100%	1	E	2h00			1	E	1h30
			OU											
			UE 7B: PSIFORI 2											
			EC 1 : PSIFORI 2	1	EvT	100%	1	E	2h00			1	E	2h00
			UE 8 : UE à choix (1 sur 3)	3										
		D	UE 8A: Approfondissement ACTIE 2											
			EC 1 : ACTIE - Approfondissement 2	1	EvT	100%	1	E	2h00			1	E	1h30
			OU											
			UE 8B: Approfondissement PSIFORI 2											
		EC 1 : PSIFORI - Approfondissement 2	1	EvT	100%	1	O	1h00			1	O	1h00	
		OU												
		UE8C: Approfondissement RECHERCHE 2												
		EC 1 : RECHERCHE- Approfondissement 2	1	EvT	100%	1	E+O	2h00			1	E+O	2h00	
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

M2S3 UE4C : nature de l'épreuve "A" : plusieurs évaluations incluant l'analyse statistique, la méthodologie de la recherche et les connaissances théoriques.

M2S4 UE6 EC1 et EC2 : M+S : rendu du mémoire suivi d'une soutenance dont la durée est donnée à titre indicatif, elle peut varier en fonction des échanges.

M2S4 UE6 : reste défailante tant que la soutenance de mémoire n'a pas été faite et n'entre pas dans le processus de compensation.

M2S4 UE8C : nature de l'épreuve "E+O" : évaluation en mode "E+O" car les étudiants rendent un document écrit qui est aussi présenté à l'oral par la suite.



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

Master mention Humanités

Parcours 1 : La révolution numérique au prisme des SHS

Conseil de Gestion : adoption le 19/06/2023
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention :

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours, "La révolution numérique au prisme des SHS" N1		
Parcours, "La révolution numérique au prisme des SHS" N2		

Contact en scolarité : MOUSSET Stéphanie stephanie.mousset@uca.fr, ROUSSEL Aline aline.rousseau@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Obligatoire l'étudiant sera déclaré défaillant à partir de la 3ème absence injustifiée
Assiduité aux TD	Obligatoire l'étudiant sera déclaré défaillant à partir de la 2ème absence injustifiée
Assiduité aux TP	Obligatoire l'étudiant sera déclaré défaillant à partir de la 2ème absence injustifiée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur une épreuve(s) maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de une absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1 M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - parcours "La révolution numérique au prisme des SHS"	1 mois (150h)	Novembre 23 - Juillet 24
M2 - parcours "La révolution numérique au prisme des SHS"	2 mois (300h)	Septembre 23 - Juillet 24

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

UFR PSSSE : GONCALVES Virginie - virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours 1 "La révolution numérique au prisme des SHS"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 et UE 2	24	x	
B	UE 3 et UE 5	9	x	
C	UE 4 et UE 6	12	x	
D	UE 7	9		x

Master 2 - Parcours 1 "La révolution numérique au prisme des SHS"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 et UE 3	24	x	
B	UE 2 et UE 5	9	x	
C	UE 4 et UE 6	27		x

MASTER 1- "La révolution numérique au prisme des SHS"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 à 18 crédits selon choix de spécialisation

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	UE 1 : Digital revolution : effects, opportunities and threats on human lifestyles 1	18												
A	EC1: Digital revolution and knowledge transmission		1	EvC	100	2	O + M		2	O + M	20'	2	O + M	20'
	EC2: Public space(s), political action in the digital age		1	EvT		2	O + M	30'				1	0	30'
	EC3: Digital revolution, professional and territorial mutations		1	EvT		1	M					1	M	
	UE 2 : Digital tools and languages	6												
	EC 1 : Digital tools		1	EvC	100	2	E	1h00	2	E	1h30 (pour chaque E)	2	E	1h30 (pour chaque E)
	EC 2 : Language : English / FLE		1	EvC	100%	ou moins	M+A		2	M+E	45'	2	M+E	45'
	UE 3 : Spécialisation disciplinaire une UE au choix	6												
UE 3 A : Anthropologie des pratiques corporelles 1 (2 EC au choix parmi EC1, 2 et 3 + EC 4 obligatoire)	6													
	EC 1 : Analyse de l'activité		1	EvT		2	M + O	15'				2	M + O	15'

1	EC 2 : Ethnographic Research Methods	1	EvC		2	O + M	15'	1	M		1	M		
	EC 3 : Anthropologie sociale des pratiques corporelles à l'ère de la globalisation	1	EvC		2	M+A		1	M		1	M		
	EC 4 : Séminaire de laboratoire	0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M		
	UE 3 B : Psychologie: Cognition, Comportement et Contexte 1 (EC 1 à 3 obligatoires + 3 EC au choix)	6												
	EC 1 : Introduction du Travail d'Etude et de Recherche	2	EvT	100%	1	M					1	M		
	EC 2 : Statistiques	1	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
			EvC2	50%	1	E	2h00							
	EC 3 : Séminaire de laboratoire	0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M		
	EC 4 : Cognition et neurosciences sociales	1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	EC 5 : Apprentissage et pression évaluative	1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	EC 6: Statut et hiérarchie : Impact sur le fonctionnement psychologique et la santé	1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	EC 7 : Apprentissage et attention	1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE 3 C : Lettres et Langues (Choix entre les EC 1 et 2, les autres EC obligatoire)	6												
EC 1 : Littérature anglo-américaine	1	EvT		1	O	20 minutes				1	O	20 minutes		
Séminaire de spécialité	1	EvT		1	A					1	A			
EC 2 : Sociopoétique	1	EvT		1	E	4h				1	A*			

B

	EC 4 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
	UE 3 D : Sciences de l'Education et de la Formation	6		EvT		1	A		1	A		1	A	
	EC1 : Introduction : Agir dans un environnement numérique inclusif													
	EC 2 : Agir avec le numérique : les outils													
	EC 3 : Agir pour un environnement inclusif													
	EC 4 : Séminaire de laboratoire													
	UE 3 E : Inforamation et Communication (Une des deux 1ère EC au choix)	6												
	EC1 : Communication, participation et accompagnement des acteurs de l'ESS 1 et 2		1	EvC		au moins 2	E+0		2	E+0		2	E+0	
	EC 2 : Théories des médias et des médias sociaux		1	EvT		1	QCM		1	QCM		1	QCM	
	EC 3 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
		30												
C	UE 4 :Digital revolution : effects, opportunities and threats on human lifestyles 2	12												
	EC 1 : Digital revolution and cultural creation		1	EvT		2	A + D					2	A + D	
	EC 2 : Inclusion, exclusion, social vulnerability		1	EvT		2	A + D					2	A + D	
	UE 5 : Spécialisation disciplinaire une UE au choix	3												
	UE 5 A : Anthropologie des pratiques corporelles 2 (2 EC au choix parmi EC1, 2 et 3 + EC 4 obligatoire)	3												

2	B	EC 1: Epistémologie	1	EvT+EvC	75/25	4	M		1	M		1	M		
		EC 2 : Veille scientifique: des outils au produit	1	EvT		1	M					1	M		
		EC 3 : Méthodologie de la recherche	1	EvT		1	O	40'				1	O	40'	
		EC 4 : Séminaire de laboratoire	0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M		
	UE 5 B : Psychologie: Cognition, Comportement et Contexte 1		3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de Recherche (TER)	1	EvT		1	M+S	45'				1	M+S	45'		
	EC 2 : Séminaire de laboratoire	0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M			
	UE 5 C : Lettres et Langues		3												
	EC 1: Édition du livre ancien et humanités numériques	1	EvT		1	A		1	A		1	A			
	EC 2 : Séminaire de laboratoire	0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M			
	UE 5 D : Sciences de l'Education et de la formation 1		3												
	EC 1: Lire et écrire avec le numérique	1	EvT		1	A		1	A		1	A			
	EC 2 : Séminaire de laboratoire	0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M			
	C	UE 6 Digital projects and Language		6											
		EC 1 : Digital revolution: what professional opportunities?	1	EvC	100%	2	A		1	A		1	A		
		EC 2 : Website creation	1	EvT	100%	1	A		1	A		1	A		
EC 3 : Language : English / FLE		1	EvC	100%	au moins	M+A		2	M+E	45'	2	M+E	45'		
D	UE 7 : Research project - Dissertation 1		9												
	EC 1 : GT H2S Workshop	0,5	EvC	100%	2	M		1	M		1	M			
	EC 2 : Stage	3	EvT		2	M+O	40'				2	M+O	40 min		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE3A EC4 / UE3B EC3 /UE3C EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité et production adaptée (production d'un podcast ou d'un écrit pour un blog ou les réseaux sociaux)

UE 3 D : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE5A EC4 / UE5B EC2 /UE5C EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité et production adaptée (production d'un podcast ou d'un écrit pour un blog ou les réseaux sociaux)

UE 5 D : Nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

UE4 EC1/ EC2: nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité et production adaptée au contenu et à la forme du cours

UE6/ EC2: nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité et production adaptée au contenu du cours (production de site web ou de contenu pour un site web)

UE6/ EC3: nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité

MASTER 2 - "La révolution numérique au prisme des SHS"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 à 18 crédits selon choix de spécialisation

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 1 : Digital revolution : effects, opportunities and threats on human lifestyles 1	21		EvC	100	3	O			O	1	15 Minutes	1	O	15 Minutes	
		EC 1: GT H2S Workshop															
		EC 2 Stage (3h d'encadrement par étudiant)															
	B	UE 2 : Spécialisation disciplinaire une UE au choix	6														
		UE 2 A : Anthropologie des pratiques corporelles (2 EC au choix) + séminaire de Laboratoires	6														
		EC 1: Ethnography and interpretation 1		1	EvC	100%	1	O	10 Minutes	1	O	10 Minutes	1	O	10 Minutes		
		EC 2: Ethnography and interpretation 2		1	EvC	100%	1	M		1	M		1	M			
		EC 3: Anthropologie cognitive des pratiques corporelles : perspectives critiques		1	EvC	100%	1	M		1	M		1	M			
		EC 4: Corporeal experience: Analysis and transmission		1	EvC	100%	1	M		1	M		1	M			
		EC 5: Dynamics of interaction and performance: Ritual, play, dance, physical practices		1	EvC	100%	1	M		1	M		1	M			
		EC 6: Activité physique, expérience corporelle et santé		1	EvT		1	O	20 Minutes	1	O	20 Minutes	1	O	20 Minutes		
		EC 7: Approches scientifiques du corps		1	EvT		1	O	20 Minutes	1	O	20 Minutes	1	O	20 Minutes		
		EC 8 : Séminaire de laboratoire / Scientific work-shop		0,5	EvC	100%	1	M		1	M		1	M			
		UE 2 B : Psychologie: Cognition, Comportement et Contexte (2 EC au choix parmi les 4 proposés)	6														
		EC1-Ingénierie de formation et insertion		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		EC2-Interventions psychosociales		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		EC3-Les méthodes de recherches : rappel sur l'enquête, l'entre		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		EC 4 : Séminaire de laboratoire LAPSCO		1	EvT	100%	1	A		1	M		1	M			
		UE 2 C : Lettres et Langues Choix entre les EC 1 et 2, les autres EC obligatoires)	6														
		EC 1 : Littérature française		1	EvT	100%	1	A		1	A		1	A			
		EC 2 : Séminaire de littérature anglophone		1	EvT	100%	1	E	4h				1	E	4h		
EC 3: Création de sites web		1	EvC	100%	2	A*		1	A*		1	A*					
EC: 4 Community manager : Gestion de la communication sur le web et sur les réseaux sociaux		1	EvC	100%	2	A*		1	O	20 min	1	O	20 min				

	EC 4 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
	UE 2 D : Sciences de l'Education et de la Formation	6		EvT		2	A		2	A		2	A	
	EC 1: Introduction : Apprendre, enseigner, former													
	EC 2 : Accessibilité numérique et médiation de l'interaction didactique													
	EC 3 : Apprendre, enseigner avec les médias numériques													
	EC 4 : Séminaire de laboratoire													
	UE 2 E : Information et Communication (2 EC au choix + Séminaire de laboratoire)	6												
	EC1 : Stratégie et audit de communication numérique		1	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	1h	1	A*	
	EC2 : Analyse du discours		1	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Théories des médias et des médias sociaux (Sinon suivi en M1)		1	EvT		1	QCM		1	QCM		1	QCM	
	EC 4 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
A	UE 3 : Language	3												
	EC 1 : English / FLE		1	EvC	100%	au moins 2	M+A		2	M+E	45'	2	M+E	45'
		30												
4	UE 4 : Micro-projet	3												
C	EC 1 : Organisation d'un cycle de conférences sur la révolution numérique		1	EvC		3	A		1	M		1	M	
B	UE 5 : Séminaire de laboratoire / Scientific work-shop	3												
	EC1 : Séminaire de laboratoire / Scientific work-shop		1	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
C	UE 6 : Research project - Dissertation 1	24												
	EC 1 : GT H2S Workshop		0,5	EvC	100%	2	O		1	O	15 Minutes	1	O	15 Minutes
	EC 2 : Stage		3	EvT		2	M+O	40'				2	M+O	40 min
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE2B - EC1/2/3 : Nature du travail "M"Travail à rendre (exposé, synthèse...) - EC4 : Nature du travail "A" Assiduité et production adaptée (production d'un podcast ou d'un écrit pour un blog ou les réseaux sociaux)

UE 2D Nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE2A EC8 / UE2B EC4 / UE2C EC4 / UE2D EC4 / UE2E EC4 / UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" :

Assiduité et production adaptée (production d'un podcast ou d'un écrit pour un blog ou les réseaux sociaux)

UE 5 EC1 Nature de l'épreuve "Autre"

Productions en lien avec l'organisation d'événement scientifique